

Sujet : [INTERNET] Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY

De : Jérôme L

Date : 14/10/2022 15:05

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Tendre vers la souveraineté alimentaire et énergétique doit (enfin!) être une priorité d'orientation politique tant à l'échelle nationale que loco-régionale. Mettre ces deux notions en concurrence en produisant de l'énergie sur des terres agricoles est un non-sens!

D'une part, la nature de la production agricole se trouve conditionnée à sa compatibilité avec la présence de panneaux, ce qui exclut certaines cultures vivrières initialement compatibles avec les sols et le climat locaux et rend l'agriculteur dépendant une fois encore d'un système économique pervers qui ne tient pas compte des besoins réels de la population en termes d'alimentation.

D'autre part, l'argument économique avancé par les promoteurs de l' "agrivoltaïsme" quant aux coûts d'installation réduits des panneaux au sol ne tient pas face à l'ampleur des profits qu'ils réalisent. Si préserver la biodiversité, les paysages, le bien-être de la population et des agriculteurs a un coût, eux-seuls doivent le supporter en finançant grâce à leurs bénéfices des installations en toitures, zones urbanisées et déjà artificialisées, dont les surfaces doivent être mieux recensées et optimisées pour recevoir les panneaux en quantité suffisante pour couvrir les besoins (qu'il faut par ailleurs bien évidemment réduire!).

Jérôme L